

## Assemblée Générale du GRIP-UQAM

15 octobre 2013 – procès verbal

Proposition d'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidium et secrétariat
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du PV de la dernière AG
5. Élections
  - a. CA
  - b. CE
6. Traitement des avis de motion (3)
7. Budget commun
  - a. Présentation des éléments du budget commun
  - b. Plénière sur les éléments non consensuels
8. Budget et plan d'action des comités
9. Varia
10. Fermeture de l'assemblée

1. Paulette Panych propose l'ouverture de l'Assemblée générale

Appuyé par Fernando Garcia-Blanes

AU (adopté à l'unanimité)

2. Michael Brophy propose Francis Picard-Dufresne à l'animation et Audréanne St-Martin au secrétariat.

Appuyé par Fernando G-Blanes

AU

3. Louisa Worrel propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Appuyé par Samuel Cossette

AU

4. Fernando G-Blanes propose l'adoption du PV de la dernière AG

Appuyé par Louisa Worrel

AU

5. Élections

a) CA

Michael Brophy propose une élection en bloc de Gabriel Boileau au poste de délégué de l'association facultaire de gestion au CA et de Mathieu Morin au poste de délégué de l'association facultaire de sciences au CA.

Appuyé par Fernando G-Blanes

AU

Guillaume Girard propose Rosalind Wong au poste de déléguée des comités au CA.

Appuyé par Hugo Martorell, AU

b) CE

Marie-Ève Lamoureux-Laprise se propose au poste de responsable générale du comité exécutif du GRIP.

Appuyé par Fernando Garcia-Blanes

Catherine Sylvestre propose Frédéric Rogenmoser au poste de responsable à la trésorerie du comité exécutif du GRIP.

Appuyé par Paulette Panych

Fernando G-Blanes propose Maryse Poisson au poste de responsable externe du comité exécutif du GRIP.

Appuyé par Samuel Cossette

Gabriel Martin-Labrosse propose Catherine Sylvestre au poste de responsable aux communications du comité exécutif du GRIP.

Appuyé Olivier Grondin

Michael Brophy propose l'élection en bloc des candidatures aux postes du comité exécutif du GRIP.

Appuyé par Fernando Garcia-Blanes

AU (adopté à l'unanimité)

## 6. Traitement des avis de motion

Catherine Sylvestre propose l'avis de motion suivant (quorum de la PIC) :

Considérant que le quorum de la Plénière Inter-Comités (PIC) est de 100%;

Considérant que ce règlement avait été à priori adopté en pensant strictement aux répartitions de budget;

Considérant que la PIC se réunit plus d'une fois par an et qu'elle peine à atteindre quorum dans ses rencontres habituelles;

« Que le libellé de l'article 90 des Règlements généraux soit modifié afin que le quorum pour la tenue d'une réunion de la PIC soit de 80% au lieu de 100%, sauf pour la rencontre annuelle sur la répartition des budgets où le quorum demeurerait de 100 %" »

Appuyé par Louisa Worrel

AU

Catherine Sylvestre propose l'avis de motion suivant (fonds discrétionnaire) :

Considérant que les comités du GRIP, en votant leur budget en début d'année, n'ont aucune latitude par rapport à la gestion de celui-ci;

Considérant que les comités du GRIP peuvent changer de plan d'action en s'adaptant aux différents événements qui surgissent en cours d'année;

Considérant qu'un fonds discrétionnaire allouant jusqu'à 500 \$ pour les nouvelles activités des comités et 2000 \$ pour les nouveaux comités existe présentement :

« Que le GRIP permette aux comités qui le désirent de mettre leurs surplus budgétaires en commun dans le fonds discrétionnaire général géré par la coordination »

Appuyé par Danie Martin

Frédéric Rogenmoser propose l'amendement suivant :

« Que lorsqu'un comité arrête ses activités, le comité exécutif puisse allouer les fonds de ce comité au fond discrétionnaire. »

Appuyé par Hugo Martorell  
AU

Frédéric Rogenmoser propose l'amendement suivant :

« Qu'un comité du Grip peut réaffecter les sommes allouées à son budget jusqu'à hauteur de 10%. »

Appuyé par Hugo Martorell  
Catherine Sylvestre demande la question préalable sur l'amendement  
AU

Michael Brophy propose l'avis de motion tel qu'amendé 2 fois.

Appuyé par Olivier Grondin  
AU

Catherine Sylvestre propose l'avis de motion suivant (fonds à la coordination) :

Considérant que le nombre croissant de comités augmente le travail demandé à la coordination ainsi que ses dépenses (frais d'administration, communications, etc.).

Considérant que selon nos règlements actuels, plus il y a de comités, moins la coordination peut avoir de budget sans passer par une assemblée générale spéciale:

« Que soit ajouté comme troisième point à l'article 93 des Règlements généraux «

c) le budget provenant de la CANO octroyé à la coordination fait exception et peut être plus élevé que le montant défini comme étant maximal. »

Appuyé par Michael Brophy  
Voté à majorité

## 7. Budget commun

### 7.1 Présentation des éléments du budget commun

Michael Brophy présente les scénarios proposés par la plénière inter-comités pour les ressources communes : événements, espace/locaux, transport, matériel, commun, employés de la coordination, subventions/projets collectifs

### 7.2 Plénière sur les éléments non consensuels

Fernando Garcia-Blanes propose une plénière sur les éléments non-consensuels du budget commun.

Appuyé par Marie-Ève Lamoureux-Laprise

(Prise de notes par Marc-André Toupin à partir d'ici)

#### 1) Évènements communs

Marie-Ève L-Laprise propose le scénario 1 pour les évènements communs: fonds pour le 20e du GRIP (exposition, soirée, sérigraphie, tasses), lancements du journal, 5 à 7, kiosques, aliments pour rencontres et assemblées, avec l'appui d'un.e co-coordination aux activités. Les scénarios plus couteux impliquaient un poste spécifique en soutien à l'organisation de ces activités.

#### 2) Espace/Locaux

Marie-Ève L.-Laprise propose que l'aménagement du local puisse coûter jusqu'à 20 000 \$ et que si ce n'est pas dépensé, ce surplus aille au fonds pour l'émergence de nouveaux comités. Frédéric R. et Michael B. notent que ces dépenses peuvent être amorties sur plusieurs années.

#### 3) Transport

Marie-Ève L.-L. plaide en faveur du scénario 2 avec mini-van recommandé par la plénière inter-comité. Elle mentionne qu'un véhicule du type suggéré serait d'ailleurs disponible présentement à un prix abordable, mis en vente par quelqu'un qu'on connaît.

#### 4) Matériel commun

Le scénario 2 recommandé par la plénière inter-comités serait de 2300 \$ en matériel commun (imprimante, projecteur, etc.). Danielle Holyk propose 3000 en matériel commun pour laisser de la marge de manœuvre.

Fernando G.-B. propose d'y aller plutôt avec le scénario 3 (3700\$) pour ajouter notamment des hauts parleurs.

Danielle H. retire sa proposition pour y aller avec 3700 \$.

#### 5) Subventions

Une première suggestion est que le fonds de subvention de 6000 \$ soit divisé à 2000\$ pour chacun des trois postes de cette catégorie et que ces montants soient à redéfinir quand il y aura des politiques. Danielle H. propose 6000 \$ sans division.

## 6) Coordination - employé.e.s

Pour la coordination administrative, Catherine S. propose 2 postes à 15h chacun et de favoriser les femmes et étudiant.e.s étranger.e.s plutôt qu'un seul poste à 35 h. tel que retenu à la PIC (scénario 2).

### Discussion :

Deux postes à la coordination administrative :

On propose un vote indicatif sur cette proposition.

On se donne 5 minutes avant pour en débattre.

Paulette Panych s'oppose à diviser le 30h en deux postes. C'est un poste demandant, on ne voudrait pas mettre en péril les acquis qu'on a déjà.

Nicolas Van Caloen demande ce qu'on entend par étudiants étrangers.

Olivier Grondin : On les favorise parce que c'est dur pour eux d'avoir un emploi.

Catherine S. plaide pour la proposition.

Olivier G : D'accord sur le fond, mais pas pour la 1ere année qu'on a à administrer la CANO (financement étudiant par cotisation automatique non-obligatoire).

Marie-Ève L-L : On parle d'un poste de coordo, permanent. Elle préfère un poste de 35h, qui permettra de raffermir la structure du GRIP, ouvrant la voie à des projets forts et occasion d'autres emplois. Elle invite à maintenir le scénario 2.

Frédéric R. : En fait ce sera notre 2e année de CANO. Il n'a pas d'opposition, si on engage un comptable.

Paulette P. : D'accord pour le besoin d'un pilier fort et l'ajout suggéré d'un poste à 15-20h semaine en coordination aux activités.

On passe au vote sur la proposition de scinder en deux le poste de coordination administrative.

Une personne est pour, plusieurs contre. La proposition est battue.

L'animation demande si un scénario est alors choisi parmi les 3.

Michael B. rappelle le scénario 2 et que celui-ci avait été accepté par la PIC.

Catherine S. propose qu'on fasse un vote indicatif sur les points restants.

Fonds de subventions :

un seul poste de 6000 sans spécification est l'option retenue par la majorité.

Aménagement de locaux :

À la proposition d'aller jusqu'à 20 000, les éventuels surplus allant vers le fonds pour nouveaux comités.

Catherine S. s'oppose. Fernando G-B abonde dans le même sens, on peut faire beaucoup avec 10 000 \$.

Marie-Ève L-L : j'ai vu le local et selon les rencontres avec la vie étudiante, l'aménager c'est « au bas mot » 10 000. C'est important d'avoir un bon local, ça vaut la peine dans le temps.

Nicolas V.-C: On pourrait plutôt diriger le surplus éventuel vers les comités existants tant qu'à le donner aux nouveaux comités.

Michael B.: Je pense qu'on pourrait à la fois écrire 10 000 budgété, et se permettre 20 000 puisqu'on sait qu'on va amortir ça sur plusieurs années.

Marie-Ève L-L: Si je vois les Services à la vie étudiante bientôt, qu'est-ce que je leur dis?

Paulette P.: Pourquoi pas 15 000 \$ ?

Olivier G.: Soit on effectue l'opération et ça coutera ce que ça coutera selon les contraintes uqamiennes, soit on le fait pas. On ne peut pas « dealer ».

Emiliano S. : Une partie va en fait être payée par l'UQAM.

Frédéric R.: Si on budgette 10 000 et non 20 000 et on reçoit une facture de 12000. Si le montant dépasse, on peut demander au CE l'autorisation de dépasser.

Il y a vote indicatif entre 10 000 et 20 000 \$ ou un scénario mitoyen. La majorité soutient un budget pouvant atteindre 20 000 \$.

Matériel : proposition de 3700\$ au lieu de 2300\$

Où prendre l'argent extra?

On décide de juste le rajouter, et la balance au budget sera moins élevée à la fin.

## 8. Budget commun et plan d'action des comités

Fernando G-B. : J'ai un malaise avec le fait que certains des comités ne se soient même pas pointés. Normalement, chaque comité serait venu en avant présenter son budget. On ne veut pas bloquer le processus, mais il ne faut pas tout accepter non plus parce qu'on est tannés etc, c'est trop facile.

Olivier G. suggère d'accepter tout d'abord les dépenses communes avant de parler des budgets des comités.

Frédéric R. : d'accord, mais il faut adopter le budget aujourd'hui.

Fernando G-B. : Proposition mitoyenne : les comités présents ont leur budget accepté, les autres ça l'est de façon conditionnelle. Ils doivent démontrer qu'ils sont actifs par une activité ou autrement.

Marie-Ève L-L. : Vu que l'exécutif se penche là-dessus depuis longtemps, l'AG pourrait nous mandater pour parler à ces comités.

Olivier G. : J'ai juste un malaise avec le fait qu'on décrète là, sans précédent, que les comités absents ont leur budgets gelés à la discrétion du CE.

Michael B. : Il faudrait commencer par faire une proposition claire.

Olivier propose :

« Que le budget soit accepté tel qu'amendé par la plénière ». Frédéric appuie.

Délibération sur la proposition

Fernando G-B.: Pas d'accord. Ce que j'aurais proposé, c'est que le budget soit accepté mais juste pour les comités présents. Totalement en désaccord que le budget soit passé tel quel et que les comités aient leur budgets adoptés sans s'être présentés.

Nicolas VC : Ce qui est problématique c'est qu'il n'y a pas de règles claires. Pour l'instant les règles ne nous permettent pas de geler les budgets.

Olivier G : J'ai fait cette proposition parce qu'il n'y a pas de règles. Si on adopte les budgets et qu'on les gèle subséquemment par une autre proposition, c'est mieux qu'avoir un budget non-existant pour plusieurs comités (donc un énorme surplus).

Michael B : suggère d'abord de voter le budget, et qu'ensuite on voit comment on gère la suite.

Paulette P : On parle d'adopter les budgets y compris ceux des comités, sans les examiner ?

Marie-Ève L-L : À la proposition de Michael B., pourrait-on ajouter que les absents doivent s'adresser à une instance avant d'avoir budget ?

Michael B : Je préfère traiter la question séparément, après, de façon à ne pas se donner plus de pouvoir qu'on en a.

On entre en procédure de vote sur la principale.

Fernando G-B. demande le vote.

Le budget, tel qu'amendé, est adopté à majorité.

Michael propose :

« Pour les comités jugés inactifs et pour les fonds inutilisés des comités, qu'il soit possible en cours d'année de ré-allouer les fonds entre les comités en respectant les grands postes budgétaires. »

Fernando G-B : Bonne idée, mais dans les faits si on demande à un comité s'il a toujours besoin de son argent, il va dire que oui. Maintenant, si un comité meurt, ça s'en va dans le fonds discrétionnaire, comme on l'a voté.

Michael B. : L'idée n'est pas d'imposer la ré-allocation des budgets, mais de le permettre.

Emiliano S. : Proposition privilégiée de scinder la proposition en deux:  
1- Les comités peuvent partager de l'argent entre eux.  
2- Mandater le CA et le CE de voir comment procéder avec les comités morts.

Danielle H.: comment présentement peut-on apporter des ajustements à nos budgets de comité en cours d'année ?

Michael B. : C'est l'idée de la différence entre les postes de permanence et d'activités. Pour les postes budgétaires de permanence, on peut les prévoir d'avance. Pour les activités, il faut plus de flexibilité. Pour l'instant on peut passer par le CE.

Nicolas V-C.: Pas sûr qu'on a à parler des comités morts maintenant.

Marie-Ève L-L: On devrait garder le focus et parler de ça dans une autre instance.

Fernando G-B. propose de mandater le CE de réfléchir à ce qu'est un comité inactif, de façon quantifiable.

Michael B. : On peut retirer ma proposition.

Fernando G-B. propose que le budget des comités absents soit maintenu mais gelé, jusqu'à ce qu'ils démontrent qu'ils sont actifs.

Michael B. s'oppose : si on prend comme exemple le comité CELLUL, la PIC leur a dit qu'ils pouvaient commencer à faire des dépenses. Le comité a des activités ces temps-ci. Ils et elles étaient là en nombre à l'AG passée qui n'a pas eu quorum mais ne le sont pas à celle-ci.

Fernando G-B. : Alors on peut rembourser les factures pour les dépenses déjà encourues. Je retire ma proposition.

## 9) Varia

Le comité Aliments d'ici tient un premier marché fermier à l'UQAM demain.

À l'Halloween, une activité d'Autarcirque est prévue au café Fractal

Demain à 13h au café Aquin, il y a présentation sur la rivière Romaine + exposition.

## 10) Fermeture de l'assemblée

Frédéric Rogenmoser propose la levée de l'assemblée générale à 21:59

Appuyé par Fernando Garcia Blanes, adopté à l'unanimité.